



La Défense, le 22 septembre 2009

Le secrétaire général de l'USEE-CFDT  
à

Référence : 2009/FH/86

**Monsieur le secrétaire général**  
Ministère de l'Écologie, de l'Énergie,  
du Développement Durable et de la Mer

Monsieur le secrétaire général,

Le 18 septembre dernier, vous m'avez transmis la confirmation de la date, ainsi que l'ordre du jour du prochain groupe d'échanges qui abordera l'ARTT au sein du MEEDDM.

Je vous informe que la CFDT ne peut plus accepter ces méthodes qui consistent à adresser les documents préparatoires aux organisations syndicales 5 jours ouvrés avant la date de réunion.

Considérant que les conditions d'un dialogue social respectueux des partenaires ne sont pas réunies, **la CFDT ne participera pas au groupe d'échanges du 24 septembre 2009.**

Néanmoins, dans un esprit constructif, je vous transmets une synthèse, ci-jointe, de nos revendications sur le projet d'harmonisation de l'ARTT, sur la base des fiches thématiques remises par l'administration au groupe d'échanges du 30 juin 2009.

Veuillez agréer, Monsieur le secrétaire général, mes salutations distinguées.

Le secrétaire général de l'USEE-CFDT

**signé**

Hubert Lebreton

Copie : DRH  
Relations sociales

PJ : Contribution revendicative de la CFDT sur le projet d'harmonisation de l'ARTT  
au MEEDDM